



Bulletin d'information PCF Fécamp

Au Sommaire

Page 1,2,3 :

Spéciale Médecine Hôpital
Clinique rien ne va plus à
Fécamp !

Page 4:

Indignation face au retour
du cumul des mandats :
une injustice flagrante !

Page 5:

Taxe Lapin - L'avenir de
l'agriculture Française se
joue maintenant .

Page 6, 7 & 8:

Reprenons la main avec
Léon Deffontaines. Tête de
liste Gauche Unie élections
Européennes 2024.

Envoyez un E-mail à
pcf@pcf-fecamp.fr avec vos
questions et suggestions.

Consultez les anciens numéros
sur le web à [http://
www.pcf-fecamp.fr](http://www.pcf-fecamp.fr)

Inscrivez-vous pour recevoir
par mail les nouveaux bulle-
tins à pcf@pcf-fecamp.fr



G.C.S. (Groupement de coopération sanitaire) : Le miroir aux alouettes de la sauvegarde l'ex Clinique de l'Abbaye

Qu'on ne s'y méprenne pas ! Malgré [l'article de presse dithyrambique](#) sur la création d'un Groupement de Coopération Sanitaire visant à "sauver" la Clinique de l'Abbaye, ses salariés et l'offre de soins sur le territoire, la réalité est tout autre ! Plusieurs remontrances nous ont été adressées. Nous ne pouvons les garder sous silence.



Commençons tout d'abord par le nombre de salariés repris : un petit nombre de 27 Sur les quelques 60 à l'origine... C'est bien peu, mais c'est toujours mieux que "rien". Il paraît difficile de comprendre les raisons d'une si faible reprise de la masse salariale, ce d'autant que fin décembre 2023, plusieurs offres de recrutements "externes" sont publiées par le Centre Hospitalier, visant à pourvoir, notam-

ment, un poste en facturation au GCS, un poste de Directeur du GCS, un poste de Cadre Le "hic" : pourquoi le Centre Hospitalier, dans son offre de reprise initiale, n'a-t-il pas indiqué avoir besoin d'un agent de facturation dédié au GCS ? Les deux salariées de la Clinique qui occupaient ce poste n'ont pas été reprises alors que le Centre Hospitalier les avait "sous la main", pouvant bénéficier de leur grande expertise sur la facturation privée.

Oui mais voilà ... Économie, quand tu nous tiens ! Voilà le maître-mot du Centre Hospitalier !

Le GCS ouvre "officiellement" ses portes (avec tout de même plusieurs semaines de retard et de multiples interventions chirurgicales décalées) et se heurte dès les premières semaines à un problème de taille : QUID de la facturation des actes ? QUID de la Direction du GCS ? Aucun entretien n'ayant eu lieu malgré les candidatures reçues (ou à défaut, des réponses positives ou négatives), qu'à cela ne tienne, le Centre Hospitalier décide de piocher dans ses propres agents, en pratiquant le jeu bien connu de "la chaise musicale" (Exemple : le Directeur du GCS qui occupe déjà un poste d'ingénieur à l'hôpital s'est vu détaché au GCS à hauteur d'un certain pourcentage de son temps de travail ... C'est bien peu pour exercer une telle fonction de Direction, surtout si on veut que l'établissement tourne à plein régime et correctement).

Suite Spéciale Médecine

C'est toujours ça d'économisé, vu le déficit annoncé par la Direction de 6 millions d'euros, au bas mot, et qui concerne l'hôpital. Il n'empêche qu'étant donné que l'hôpital met à disposition ses agents pour ledit GCS, les frais seront évidemment à la charge du ... GCS ! Malin quand on sait que l'Agence Régionale de Santé s'est engagée à "renflouer" les déficits à venir du GCS à hauteur de plusieurs millions d'euros.

En effet, sachez chers lecteurs, qu'avant même son ouverture, le business plan du GCS annonçait déjà un budget prévisionnel déficitaire avant même d'avoir commencé à opérer ! Bizarre comme plan de reprise pérenne ! Et surtout pas très rassurant. Voilà pour l'aspect financier.



Voyons maintenant l'aspect qui nous concerne tous : l'offre de soins ! Parlons-en car là encore, nous sommes bien loin des allégations utopiques décrites dans [l'article de Presse](#). Après plusieurs mois de négociations infructueuses avec les différents chirurgiens de l'ex-Clinique", un accord a été trouvé avec la Direction du Centre Hospitalier afin que les chirurgiens opèrent dans le cadre du GCS moyennant une faible redevance de quelques pour cent, mais tout en gardant leur statut de libéral, leur permettant ainsi de faire exploser les compteurs en termes de **dépassements d'honoraires**, notamment. Un GCS, donc, à tarification privée, mais dont l'actionnaire

largement majoritaire est l'hôpital public ! Pour des raisons obscures que nous taïrons ici, l'idyllique GCS prend un premier coup dans l'aile ! En effet, un chirurgien décrète que désormais, il pratiquera ses "grosses" opérations à la Clinique des Ormeaux du Havre* (*source émanant de plusieurs patients concernés par ce fait) ! Un autre, quant à lui, ouvre des consultations dans cette même Clinique* ... et nul doute qu'il y pratiquera lui aussi, ses interventions chirurgicales. (*source : Doctolib / prise de rv en ligne).

Un sacré manque à gagner pour le petit GCS fécampois et surtout une galère sans nom pour les patients, lesquels, en fonction de leur pathologie jugée plus ou moins "lucrative", pourraient être opérés à la Clinique des Ormeaux et non à Fécamp !

Mais le plus grave reste à venir. En effet, rappelons que **ces deux chirurgiens viscéraux sont censés assurer la couverture chirurgicale 24h/24 à tour de rôle de la fameuse maternité de l'hôpital**, et, à défaut de camper 24h/24 devant le bloc opératoire, ils doivent pouvoir s'y rendre en 10 minutes maximum en cas d'urgence au cours d'un accouchement. Nous sommes donc légitimement en droit de nous interroger sur la faisabilité d'une intervention en 10 minutes, si un chirurgien est au Havre en train de consulter, tandis que l'autre sera en train d'opérer, lui aussi, au Havre... ou ailleurs !

Par ailleurs, un des chirurgiens aurait déclaré récemment vouloir arrêter tout simplement la couverture chirurgicale de la maternité et démissionner de cette fonction ...

Laisant seul son confrère pour assurer cette tâche, ce qui est tout simplement irréalisable !

L'inquiétude des usagers est donc bien réelle face à un GCS dont la pertinence et la stabilité

LE ROUGE GORGE

NEWS

2024 L'HUMAIN D'ABORD!

restent à prouver, et réclament de la part du Centre Hospitalier et des élus qui y siègent des réponses transparentes et rassurantes !

A cela s'ajoutent les **fermetures récurrentes des Urgences**, certains jours de week-end pour commencer, puis ensuite pendant la semaine ... De jour, et/ou de nuit ... Impossible pour les patients de s'y retrouver. La plupart ont donc fait le choix d'aller ailleurs, sous peine de trouver porte close, ne sachant plus à quel saint se vouer, étant donné que la communication est souvent tardive, et pas suffisamment relayée par les réseaux sociaux de la Ville de Fécamp et de l'Agglomération.

Et dernière nouvelle en date : la fermeture complète à compter du 5 avril 2024 du service de médecine polyvalente de l'hôpital de Fécamp (soit une vingtaine de lits) jusqu'à nouvel ordre pour manque de médecins !

Tout notre soutien va aux personnels soignants et médico-technique, tant du Centre Hospitalier, que du GCS, qui sont déplacés d'un service à un autre, au gré de la Direction, qui sont épuisés, et dont les conditions de travail se dégradent à vue d'oeil, assistant, impuissants et sans considération aucune, au déclin de l'hôpital public.

Face aux fermetures récurrentes des Urgences faute de médecins, face à la fermeture du service de médecine polyvalente pour une durée indéterminée pour les mêmes raisons, nous pouvons légitimement nous interroger sur la pertinence de la construction d'un nouveau Centre de Santé Intercommunal de Santé visant à proposer un plus grand nombre de locaux pour y accueillir plus de médecins (pour la

modique somme de 5 millions d'euros !) là où l'hôpital lui-même est dans l'incapacité de trouver ces mêmes médecins pour assurer l'ouverture de ses différents services.



Mais tout va bien ! En effet, pendant ce temps, Madame la Députée macroniste et Madame l'adjointe, présidente du Conseil de Surveillance de l'hôpital, sont félicitées publiquement en Conseil Municipal par Monsieur le Maire de Fécamp pour avoir œuvré à la "sauvegarde" de l'offre de chirurgie sur le territoire.

Les élus de la majorité ferment délibérément les yeux sur la triste réalité que ce GCS et le Centre Hospitalier nous dépeignent : une offre de soins au rabais, un véritable miroir aux alouettes visant à nous endormir, à défaut de nous soigner avec humanité, respect et dignité.



INDIGNATION FACE AU RETOUR DU CUMUL DES MANDATS : UNE INJUSTICE FLAGRANTE

Nous sommes profondément choqués par la récente nomination de notre députée macroniste à la mission d'information portant sur l'ancrage territorial des parlementaires. Cette nomination soulève de sérieuses préoccupations quant à l'intégrité de notre représentation politique.

Cette mission d'information vise à réexaminer la possibilité pour les parlementaires de cumuler un mandat national avec un mandat exécutif local, à l'exception des fonctions de maire et de président de conseils départementaux et régionaux.



En d'autres termes, il serait à nouveau permis à un député ou à un sénateur d'exercer également des fonctions telles que celles d'adjoint au maire, de vice-président de département ou de région, d'établissements publics de coopération intercommunale ou de syndicat mixte.

Malgré les affirmations de notre députée selon lesquelles son objectif n'est pas de s'enrichir, il est évident que le cumul de mandats entraînerait des rétributions substantielles.

En plus de son indemnité de base en tant que députée, qui s'élève à 5841,03€ net par mois, s'ajoutent déjà des indemnités supplémentaires telles que l'indemnité de résidence et l'indemnité de fonction, portant ainsi son salaire total à 7493,30€ net par mois.

Si cette loi sur le cumul des mandats était votée, tout député qui cumulerait un ou plusieurs autres mandats pourrait bénéficier d'une indemnité supplémentaire plafonnée, certes, mais pouvant tout de même atteindre jusqu'à 2910,02€ par mois !

Par ailleurs, il est important de rappeler que les

députés bénéficient d'un régime d'allocation chômage spécial, bien plus généreux que celui des chômeurs ordinaires. Cette allocation chômage, qui correspond à 57% du montant de l'indemnité parlementaire, est versée pendant deux à trois ans selon l'âge du député, ce qui constitue un traitement privilégié par rapport aux demandeurs d'emploi lambda. Bel exemple de solidarité à l'heure où notre Gouvernement parle de réduire l'indemnisation des chômeurs à 12 mois au lieu de 18 actuellement !

Enfin, il est essentiel de souligner les implications pratiques du cumul des mandats pour un(e) député. En cas de cumul, comment pourrait-il(elle) prétendre exercer pleinement ses fonctions au sein de l'Assemblée nationale tout en occupant simultanément un poste dans une mairie ou une autre institution locale ? Il est évident que l'on ne peut pas être à deux endroits en même temps ! Assumer des responsabilités locales demande du temps et de l'engagement sur le terrain auprès des administrés, ce qui risquerait inévitablement de compromettre sa présence et son investissement dans les



débats parlementaires cruciaux. Cette question soulève donc des doutes sérieux quant à la capacité d'un(e) député(e) à concilier efficacement ses multiples mandats, ce qui pourrait potentiellement nuire à sa capacité à servir adéquatement les intérêts de ses électeurs à l'Assemblée nationale.

Face à cette injustice manifeste, nous dénonçons vivement toute tentative de réintroduire le cumul des mandats. Il est impératif que nos représentants politiques agissent dans l'intérêt général et ne cherchent pas à tirer profit de leur position pour accroître leurs revenus personnels. Nous devons exiger des standards d'éthique et de transparence plus élevés de la part de nos élus, afin de préserver l'intégrité de notre démocratie.

LA TAXE LAPIN

Des millions de Français n'ont pas médecins traitants? La France entière manque de dentistes, ophtalmos, cardiologues, ...? Les hôpitaux publics sont asphyxiés financièrement? Le coût des mutuelles explosent?

Il fallait vite faire diversion pour le Gouvernement Attal. Depuis deux jours, on n'entend parler que de ça. Et si possible en opposant les Français entre eux, en pointant du doigt des « irresponsables » inconnus. Nous connaissons plus de personnes qui cherchent un rendez-vous médical que de personnes qui ne vont pas à leurs rendez-vous. Soyons sérieux.

Je trouve cette culpabilisation des Français et des malades insupportable. Avant la taxe lapin, ce sont les franchises médicales qui ont doublé sur les boîtes de médicaments, les actes d'infirmiers ou de kinés.

Faire diversion, culpabiliser, opposer les Français entre eux, faire payer la majorité pour préserver les plus riches.

Ce libéralisme abime les vies et le pays.

Nicolas Langlois Maire de Dieppe.



Merci Attal l'agité du bocal pour remettre en avant les animaux de la ferme il pourrait aussi créer la taxe cocotte pour boucher les nids de poules sur les routes françaises qui sont de plus en plus dégradées.

Jacques Louiset Secrétaire de la section du parti communiste Fécamp.

ON VEUT NOURRIR PAS MOURIR !

En France et en Europe, les agriculteurs lancent un cri d'alarme : « On veut nourrir, pas mourir ».

En 10 ans, 100 000 exploitations ont fermé. Et parmi les exploitations restantes, une sur deux risque la disparition du simple fait des départs en retraite.



Quant aux revenus, ils s'effondrent.

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE SE JOUE MAINTENANT !

Les premières annonces gouvernementales sont très loin de répondre aux besoins des agriculteurs et aux enjeux écologiques.

Quant aux prix planchers annoncés par Emmanuel Macron, aucune précision n'est donnée à ce jour.

C'est d'une grande politique agricole dont la France a besoin, comme nous le portons dans les propositions que nous mettons en débat (voir au verso).



“
Protégeons nos agriculteurs face à l'ouverture des marchés agricoles et engageons une refonte de la PAC !
”

LÉON DEFFONTAINES
Tête de liste PCF
aux élections européennes

NOS PROPOSITIONS

- ☆ Instaurer des offices publics pour établir un prix plancher production par production
- ☆ Instaurer un coefficient multiplicateur entre prix d'achat aux producteurs et prix de vente aux consommateurs pour encadrer les marges de la grande distribution
- ☆ Remettre en cause les traités de libre-échange et exiger le respect de la réciprocité des normes sociales et environnementales pour tous les produits entrant sur le marché français
- ☆ Assurer une répartition des aides de la PAC selon d'autres critères permettant d'assurer le maintien et le développement des exploitations familiales et de petite taille
- ☆ Engager vraiment la transformation agroécologique en soutenant les pratiques permettant d'améliorer la fertilité et de stocker du carbone dans les sols
- ☆ Reconstruire un plan efficace de sortie des usages des pesticides de synthèse et de réduction de notre dépendance aux intrants, avec un accompagnement de l'ensemble des agriculteurs.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 9 JUIN 2024

REPRENONS LA MAIN

EN FRANCE
ET EN EUROPE



**18
MARS
2024**
▶ EN SEINE MARITIME
& À FÉCAMP

**LÉON DEFFONTAINES
AVEC FABIEN ROUSSEL**



GAUCHE
RÉPUBLICAINE
& SOCIALISTE

l'Engagement
Parti fondé par
Arnaud Montebourg

**LES
RADICAUX
DE
GAUCHE**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
9 JUIN 2024



Pour défendre le monde du travail
Pour gagner ensemble,

REPRENONS LA MAIN AVEC **LÉON DEFFONTAINES**

*Tête de liste Gauche unie pour le monde du travail
soutenue par Fabien ROUSSEL*

Vie chère, salaires en berne, explosion du nombre de travailleurs et travailleuses pauvres, services publics maltraités...

Voilà la réalité pour un trop grand nombre de nos concitoyen·nes. Ce n'est pas le fruit du hasard mais le résultat de choix politiques, en France et en Europe, **s'attaquant aux travailleur·euses pour servir les intérêts des puissances d'argent.**

En réalité, **l'Europe s'est construite contre celles et ceux qui produisent les richesses** et contribuent par leur travail à répondre aux besoins humains. De cette Europe faite d'austérité et de concurrence de tous·tes contre tous·tes **nous ne voulons pas.**

Par nos luttes, nos mobilisations citoyennes, nos votes, nous pouvons gagner ensemble de **nouveaux droits**, développer **les services publics**, défendre nos emplois, agir pour une nouvelle **industrialisation utile à la transition écologique.** Dans cette campagne, avec mes colistier·ères issu·es du monde du travail, engagé·es dans les combats syndicaux, **je porterai la voix de vos luttes.**

Élu·es au Parlement européen, nous servons les intérêts des salarié·es et des familles populaires.

C'est le seul vote utile pour envoyer au Parlement européen des député·es combatif·ves issu·es du monde du travail.

C'est le vote pour **cette gauche** qui sait d'où elle vient et qui sait où elle va : celle **qui s'est toujours opposée à l'Europe libérale.**

Gauche Unie
POUR LE MONDE DU TRAVAIL



Héloïse DHALLUIN
Agente SNCF, syndicaliste

Sigrid GÉRARDIN
Enseignante, syndicaliste

Karim BOUKHACHBA
Ouvrier d'État



Fabien GÂCHE
Ouvrier retraité de
chez Renault - Syndicaliste
droits des retraités

Marilène FAURE
Agente EDF,
Syndicaliste

Manon OVION
Salariée chez Vertbaudet
Syndicaliste

NOS PROPOSITIONS

- L'application d'une clause de non-régression sociale pour **protéger nos conquêtes sociales et nos droits.**
- Permettre un **alignement par le haut des droits sociaux et des législations environnementales** avec, par exemple, un salaire minimum aligné sur le pays le plus avancé (*60% du salaire moyen national*).
- **En finir avec le dumping social** en garantissant l'égalité complète entre travailleur·euses détaché·es et locaux·ales avec un haut niveau de protection sociale.
- **Créer un Fonds européen pour le progrès social et écologique** financé par la Banque centrale européenne à taux zéro **pour étendre les services publics en Europe**, notamment pour les transports, l'énergie, les écoles, les hôpitaux.

Dans les luttes
Et au Parlement européen

GAGNONS ENSEMBLE

//////////////// **J'adhère** //////////////////



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Tél : _____

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - 2, place du Colonel-Fabien 75019 Paris
Tél. : 01 40 40 12 12 / E-mail : pcf@pcf.fr / Web : www.deffontaines2024.fr